

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1475 DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



Lutte contre
la corruption

**Le président
de la transition
s'engage à «auditer
les comptes publics»**

Hawa Binta Diallo,
ancienne députée

**«Alpha doit être jugé ici
par des magistrats... P.4
qui peuvent dire la vérité...»**

Durée de la transition, CNT,
Serment du colonel Doumbouya

**La lecture du Dr Faya
Millimouno P.5**



Coup d'Etat du 5
septembre ;
modification de
la constitution

**Le juriste Mohamed
Camara sort du bois !**

Propositions du parti UFD pour sortir du désastre (morceau I)

Une profonde réforme institutionnelle préalable pour sauver la Guinée : (esquisse des grandes lignes)

Propositions aux forces vives de la Guinée et aux pays frères et amis

I. Exposé des motifs

Il est temps pour les patriotes africains de réaliser que pratiquement, partout en Afrique, les colonisateurs n'ont que très rarement laissé des nations viables, avec des peuples acceptant de vivre ensemble et de partager un destin commun. La fin des fédérations formées par les colonisateurs (AOF, AEF, Rhodésie-Nyassaland), a consacré la balkanisation de l'Afrique à travers des micro-Etats. Ceux-ci sont enfermés dans des frontières totalement artificielles, avec des nationalités plus ou moins nombreuses, issues de la période pré-coloniale et vivant de chaque côté de « frontières » entre les nouveaux Etats. Plus de soixante ans après, force est de constater qu'ils n'ont donné que des résultats négatifs, dans la plupart des cas. L'exemple le plus dramatique et le plus

cruel pour l'Afrique a été donné par le Génocide rwandais et dans une certaine mesure par les tueries post-électorales au Kenya en 2011. Faibles, moribonds comme la Guinée, ces « républiques, veinardes et clochardes », ne font que prolonger et aggraver la misère des populations. Ces tragédies historiques du monde négro-africain ont montré que la domination ethnique ou communautaire n'est viable nulle part, quels que soient ceux qui s'en rendent coupables. A cet égard, le cas guinéen est significatif. Les pouvoirs claniques de l'époque de la première République, le système mis en place à l'époque du pouvoir du Général Lansana Conté, fait de manipulation du communautarisme, a sombré dans la faillite, le trafic de drogue et la misère extrême pour le peuple. Le sommet de la décadence et de la descente aux enfers, a été atteint avec le pouvoir d'Alfa Kondé initialement constitué par l'alliance de « Trois contre un » et qui a ouvertement pratiqué l'ethnisme officiel, avec l'exclusion de certaines communautés et l'ignorance même de certaines minorités ethniques. Il n'y a pratiquement pas de débats politiques sur la scène guinéenne. Tout est ethnicisé d'une manière ou d'une autre. Trompée par des politiciens avides de pouvoir, la population y a malheureusement adhéré ; le vote est communautaire à plus de 97 %. Ce système de dictature politico-ethnique en faillite totale a montré toutes ses limites : il n'a résolu aucun des graves problèmes



qu'il a trouvés. Bien au contraire, il les a tous aggravés : corruption effrénée, pillage des ressources naturelles du pays, gestion totalement opaque des finances publiques et sans contrôle, impunité généralisée pour tous les crimes politiques ou économiques et pour graves conséquences la misère extrême d'une écrasante majorité de la population à côté d'énormes fortunes constituées à l'ombre du système Alfa qui a fabriqué ses oligarques et ses « nouveaux riches ». L'ampleur réelle du désastre causé par ce système injuste et corrompu à l'extrême, reste à établir.

Pour sortir de cette situation sans issue, produit d'un cadre institutionnel inadéquat mis en place après le départ du colonisateur, il est nécessaire que les Guinéens acceptent de remettre

en cause des certitudes qui n'ont mené qu'à des catastrophes depuis 1958. La seule démocratie du monde ne nous permettra pas de sortir de cette crise sans fin. Nous devons en toute humilité et par patriotisme réfléchir ensemble à des solutions d'équilibre, seules capables de permettre un nouveau départ à la Guinée. Pour notre propre dignité et dans notre propre intérêt, notre pays doit enfin cesser d'être l'enfant malade de l'Afrique de l'Ouest.

Nous livrons ci-dessous, les propositions de l'UFD à soumettre à l'opinion guinéenne et particulièrement à ses Forces vives, civiles, sociales et politiques, en espérant vivement que les pays frères africains et les pays amis comprendront l'enjeu et nous aideront à nous sortir, sur la voie que nous aurons librement choisie.

II. Les grandes lignes du nouveau système institutionnel

Il faut casser définitive-

ment le système dictatorial, ethnocentriste, décadent, corrompu, responsable de la faillite de la Guinée dans tous les domaines, après plus de 63 ans d'indépendance.

Mettre en place un système de large démocratie participative, voué au développement, pour le bonheur des populations, en lieu et place de l'exclusion, du « tout politique » et de la confiscation du pouvoir par une minorité prédatrice et parasitaire.

1. Fondements politiques et philosophiques du pouvoir régional

Le système de régionalisation proposé est une véritable révolution pacifique destinée à débarrasser la Guinée de ces régimes imposés au peuple par une bourgeoisie bureaucratique, alliée à certains milieux d'affaires complices et qui ont pratiquement détruit le pays, jusqu'à le rendre invivable pour des millions de Guinéens, tout en constituant un danger pour la paix et la stabilité de la sous-région.

Ainsi, l'administration sera remise à sa vraie place : désormais, elle devra être un facteur de développement économique et social, dans l'équité, la justice sociale, sous le règne d'un véritable Etat de droit.

Le développement économique et social du pays basé sur les régions partira désormais de la base vers le sommet pour revenir du sommet à la base.

Tout l'appareil de l'Etat sera soumis à des règles éthiques implacables, ins-

(Suite à la page 4)

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

63^{ème} anniversaire de la fête nationale

«La Guinée a toujours joué un rôle majeur sur la scène africaine et internationale», rappelle colonel Doumbouya

La Guinée a célébré le samedi 02 octobre 2021, le 63^{ème} anniversaire de son indépendance. A cette occasion, le président de la transition a rendu un hommage aux devanciers. Mais cette année, la fête ne sera pas célébrée selon le président du Comité National pour le Rassemblement et du Développement (CNRD). Cette décision est prise pour des raisons de contexte social, politique, économique et sanitaire du pays.

La commémoration du 63^{ème} anniversaire de la fête nationale, est placée sous le signe de "l'espérance et du rassemblement". « Je voudrais donc saisir cette opportunité pour remercier nos braves populations pour leur soutien massif au changement intervenu.

C'est aussi le moment de féliciter et d'encourager les Forces de défense et de sécurité pour la discipline, le patriotisme, l'engagement dans la défense de l'intégrité territoriale, la protection des populations et leurs biens ainsi que la participation aux missions de maintien de la paix à l'échelle régionale et

internationale. La République n'oublie pas les vaillants soldats de nos armées tombés sur le champ d'honneur en défendant la Patrie et les valeurs de liberté qu'elle incarne. Les sacrifices ultimes de nos Martyrs pour que la Guinée demeure une et indivisible ne seront jamais vains !», a déclaré Colonel Mamady Doumbouya.

Dans la même lancée, le président de la transition a rendu hommage aussi au personnel de santé du pays pour leur professionnalisme dans la lutte contre l'éradication de la COVID-19. Il a également exhorté tout un chacun à continuer de respec-

ter les mesures sanitaires édictées, en particulier les gestes barrières et de se faire vacciner pour venir à bout de cette pandémie.

«La célébration de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale m'offre l'occasion de rendre un vibrant hommage aux pionniers de notre Indépendance. Egalement, je m'incline pieusement devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés ces dernières années pour la défense des intérêts de notre chère patrie. En cette occasion solennelle, notre pays continue de réaffirmer son appartenance à toutes les organisations



sous-régionales, régionales et internationales auxquelles il est partie. La Guinée a toujours joué un rôle majeur sur la scène africaine et internationale, notamment pour la défense et l'émancipation des peuples africains. Cette vision sera poursuivie par le

CNRD en vue de hisser, toujours plus haut, le drapeau Guinéen dans le concert des nations. La République de Guinée ne négociera jamais sa souveraineté nationale», a-t-il rassuré.

Amadou Tidiane

Lutte contre la corruption

Le président de la transition s'engage à «auditer les comptes publics»

Dans son adresse à la nation, à la veille de la célébration du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Guinée, le président de la transition s'est engagé à lutter contre la corruption, à travers la moralisation de la gestion et l'audit des comptes publics.

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Depuis un certain temps, la Guinée est confrontée à une crise profonde. Ces crises sont liées «au dysfonctionnement des institutions constitutionnelles, l'instrumentation de la justice, les violations graves et répétées des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la politi-

sation à outrance de l'Administration publique, la corruption généralisée, la gabegie financière et les détournements de deniers publics. La lutte contre tous ces maux qui gangrèment notre société sera mon cheval de bataille ainsi que celui du Gouvernement de Transition», jure le nouvel homme fort de Conakry.

Le colonel Mamdy Doumbouya déclare que le CNRD s'est engagé à lutter contre tous les maux qui gangrèment le pays et à faire son cheval de bataille pour permettre à la Guinée de sortir de cette période transitoire avec des institutions plus fortes, une Nation plus tolérante, être conciliée avec

elle-même, où toutes les opinions peuvent s'exprimer librement. «A ces missions essentielles s'ajoute l'écriture d'une Nouvelle Constitution devant servir le socle de notre démocratie. La Nouvelle Constitution devra prendre en compte les légitimes aspirations du peuple souverain de Guinée, et sera adoptée par voie référendaire.

Au plan de la refondation de l'Etat, le CNRD entend procéder à une réforme profonde de l'Administration pour un meilleur rendement du service public.

Concernant la lutte contre la corruption, un organe



de contrôle et de moralisation de la gestion publique sera mis en place, et un audit des comptes publics sera effectué» a-t-il rassuré.

Amadou

Propositions du parti
UFD pour sortir du
désastre (morceau I)

Une profonde réforme institutionnelle préalable pour sauver la Guinée : (esquisse des grandes lignes)

pirées des meilleurs exemples en Afrique, notamment le Botswana ou dans une certaine mesure le Rwanda et à l'extérieur d'Afrique, comme les pays d'Europe du Nord. Les serviteurs de l'Etat sont entièrement au service de la population et soumis à son contrôle étroit.

Le pays devra être rapidement débarrassé, à jamais, des pratiques de corruption (corrupteurs et corrompus traités à égalité devant la loi), d'enrichissement illicite, de prévarication, de dépenses somptuaires, de gaspillages de ressources, de trafic d'influence, d'abus de pouvoirs, de fraudes en tout genre, de laxisme, de violation des règles de vie communes, etc.

Seul le travail honnête permettra à chaque citoyen d'accéder au bonheur et à la prospérité et non la possession d'un quelconque pouvoir dans le système.

L'essentiel des décisions portant sur le devenir des populations et leur bien-être sera du ressort des régions. La priorité des dépenses sera donnée non pas comme actuellement à l'entretien d'un appareil d'Etat budgétivore, mais plutôt au bien-être des populations et à l'avenir radieux de la jeunesse : écoles, centres de soins, routes, alimentation saine d'origine locale de préférence, fourniture d'eau potable, prévention sanitaire très poussée, protection et restauration de l'environnement, sécurité des personnes et des biens.

- L'équilibre budgétaire suivant doit être respecté :

Les 50% au moins du budget central et du budget régio-

nal doivent être consacrés aux investissements, hors véhicules de service et bâtiments administratifs. La formation professionnelle de perfectionnement et le recyclage des agents publics seront considérés comme un investissement.

- La digitalisation sera poussée au maximum dans l'Administration, tout en veillant à donner un visage humain à l'Administration et aux services publics en général.

- Dans l'Administration régionale, il devra être fait un large appel aux compétences des Guinéennes et Guinéens de l'extérieur, concurremment avec les agents actuels de l'Administration centrale. Ces derniers seront encouragés à aller servir dans leur région, sous les conditions énoncées précédemment. Les recrutements seront faits soit par concours, soit par appels à candidatures, pour les postes de direction.

2. Respect des droits des minorités

L'institution régionale repose également sur le strict respect des droits des minorités nationales, à faire vivre leur culture, leur langue et à ne pas être victimes de l'exclusion ou de la discrimination, même de fait, de la direction des affaires de la région à laquelle ils appartiennent.

En cas de manquement, les membres de ces minorités auront le droit de saisir la Cour Suprême dont la décision sera contraignante pour la Région.

A suivre (2) : Partage des ressources – Citoyenneté – Domaines de compétences Pouvoir central et régions – Zone spéciale de Conakry

Hawa Binta Diallo,
ancienne députée

«Alpha doit être jugé ici par des magistrats...qui peuvent dire la vérité...»



Renversé depuis le 5 septembre 2021, le sort de l'ex-président guinéen divise l'opinion nationale ainsi qu'à l'international. Une ancienne députée de la huitième législature soutient qu'Alpha Condé doit être jugé ici par les magistrats convaincus qui peuvent dire la vérité.

« Comme le président

Doumabouya dit, la justice doit être la boussole, Alpha Condé doit être jugé ici par des magistrats convaincus et qui peuvent dire la vérité. On a des magistrats qui sont là et qui peuvent dire non à n'importe qui et dire la vérité rien que la vérité. Ils sont là encore. C'est des perles rares, mais ils sont là. Donc il va être jugé ici », plaide

l'ancienne députée uninominale de Dalaba.

A l'en croire, la santé du président déchu ne peut pas constituer un obstacle pour ne pas qu'il ne soit pas jugé ici. Puisque croit-elle qu'Alpha Condé peut-être mis dans de bonnes conditions à travers son médecin afin que sa vie ne soit pas en danger.

« On va le mettre dans de bonnes conditions, son médecin est là, il va se soigner ici comme tous les Guinéens... les 99,99% peuvent se soigner dans les hôpitaux construits en Guinée. Donc lui aussi en tant que Guinéen, il doit bénéficier des soins ici... Donc, il va répondre de ses actes avec ceux qui l'ont accompagné », a-t-elle laissé entendre.

Amadou Tidiane Diallo

Dr Faya au CNRD

« C'est un gouvernement de mission que nous voulons »

Le leader du Bloc Libéral, a pris part à la prestation de serment du président de la transition, ce vendredi 1^{er} octobre 2021, au palais Roi Mohamed V.

Cette cérémonie s'est déroulée devant les présidents des institutions nationales et certains ambassadeurs accrédités en Guinée, ainsi que les ténors de l'opposition.

Interrogé à sa sortie de la salle, Dr Faya Millimono s'est dit satisfait par rapport au discours qui a été tenu par le Colonel Mamadi Doumabouya. « C'est un discours précis conçu, qui

rappelle les grandes valeurs, les grands principes qu'ils ont mis de l'avant depuis le premier jour qu'ils sont arrivés.

Nous voyons que le cap reste maintenu, l'espoir est permis et nous continuerons en ce qui nous concerne à nous impliquer pour que le gouvernement qui sera mis en place sorte complètement de ce qu'on appelle les gouvernements d'union nationale qui peuvent amener les débats dans tous les sens. C'est un gouvernement de mission que nous voulons voir et qui, durant la période qui sera retenue consensuellement va nous



amener à reprendre un nouveau départ », a-t-il lancé.

Amadou Tidiane Ndiré

Durée de la transition, CNT, Serment du colonel Doumbouya

La lecture du Dr Faya Millimouno

Le président du Bloc Libéral (BL) était l'invité de la Radio FIM Fm le vendredi, 29 septembre 2021. Il s'est exprimé sur la situation sociopolitique notamment la durée de la transition, le quota attribué à la classe politique au sein du conseil national de la transition (CNT) et la charte du CNRD. Pour Dr Faya Millimouno l'espoir est permis. Lisez !

Première charte dévoilée par le CNRD qui comprend plusieurs dispositions, quelle est votre lecture ? Et qu'en pensez-vous de la répartition au niveau du CNT ?

D'abord permettez-moi de dire joyeux anniversaire à notre pays, parce qu'il faut se rappeler que le 28 septembre 1958, nos aînés ont choisi la liberté de notre peuple. Nous sommes aujourd'hui à 63 ans, c'est l'âge de la maturité. Ceci dit, nous avons écouté la lecture de la charte, tous les grands principes annoncés depuis les premiers communiqués pour lesquels, nous autres au niveau des partis politiques même la société civile semble être ancré dans cette charte qui déjà est un motif d'espoir. Que cette période transitoire va se dérouler correctement. Il reste à voir les étapes prochaines. Nous avons par exemple apprécié que le CNT contrairement aux propositions d'autres, soit plus restreinte. Nous avons pensé que 75 personnes étaient suffisantes. On est allé à 81 personnes, ce n'est pas mal. Parce qu'on n'est pas allé au-delà de 100. Il s'agit d'une période transitoire. On a besoin d'utiliser avec la plus grande parcimonie le peu de ressource que possède ce pays. Donc nous avons fait une lecture et nous pensons qu'il y a l'espoir.

La principale remarque qui tombe sur les sens c'est le délai de la transition qui n'est pas précisé dans cette charte. Que la durée de la transition sera fixée en commun accord avec les forces vives de la nation. Quel est votre point de vue ?

Je crois que c'était prudent de la part du CNRD de ne pas se prononcer sur cette question. Elle est cru-

ciale. Vous suivez déjà la pression de la communauté internationale. Vous avez suivi le passage à Conakry de la délégation au plus haut niveau de la CEDEAO. Il y a également au sein de la société guinéenne de divergence de vue. De notre côté au niveau de la CPR, nous avons pensé, compte tenu de ce qu'il y a à faire, nous avons besoin d'un minimum de 2 ans même à un maximum de 5 ans. A ce niveau, il y a beaucoup de divergence même au niveau de la classe politique. C'est pourquoi pour cette question, je suis d'accord avec eux. Que ce soit l'objet d'une concertation pour s'entendre sur quelque chose.

Dr Faya, à votre avis comment un chef putschiste peut prêter serment devant la cour suprême ?

Écoutez, nous sommes en train de reconstruire quelque chose qui allait très mal. Il y a certains détails auxquels on ne va pas s'attarder. Nous avons une situation critique, donc il y aura des mesures naturellement exceptionnelles.

Un mot sur le quota qui est attribué à la classe politique au sein du CNT, 15 représentants, comment s'entend le-dessus sur la clef de répartition ? Est-ce que cela peut être considéré comme une source de tension entre vous ?

La classe politique est organisée en coalition. Je crois que nous devons montrer une preuve de maturité et de responsabilité. C'est ce que nous sommes en train de faire, ce n'est pas une question de répartition de petits avantages. Il s'agit de trouver des hommes et des femmes parmi nous, qui sont compétents, qui sont intègres et qui peuvent faire un

travail qui permette à notre pays d'avancer.

Les gros contingents des anciens députés seront-ils exclus de ce partage du butin ?

Leurs partis politiques ne sont pas exclus, donc la question ou souci exprimé par votre collègue demeure, mais en ce qui nous concerne le B.L comme à la CPR. Nous prenons les choses avec assez de responsabilité. Ce n'est jamais la position que nous allons occuper qu'est notre première préoccupation. C'est qu'est-ce que nous pouvons apporter en termes de proposition pour que cette période transitoire soit une réussite et



que ce soit la dernière qu'on ait à faire dans notre pays.

Quand vous rappelez que l'opposition est organisée en coalition, quelle devrait être la part devant revenir à l'ancienne mouvance présidentielle, le RPG arc en ciel ?

Maintenant qu'on sait

combien de personnes devront représenter la classe politique, nous allons nous retrouver pour prendre une disposition. Je crois que le principe d'inclusivité annoncé par le CNRD doit prévaloir et les contacts seront pris.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

Justice

Vers un mandat d'arrêt international contre Marie Madeleine Dioubaté...

Le procès dans l'affaire opposant Marie-Madeleine Dioubaté, sa sœur Nana Martine Dioubaté à Demoiselle Djeinabou Diallo ne s'est pas poursuivi le mercredi, 29 septembre 2021, au tribunal de Dixinn. Les deux prévenues poursuivies pour "complicité et abus de confiance" dans une affaire de diamant d'une valeur de 45 millions de dollars, ne se sont pas présentées encore une fois devant le tribunal.

L'ancienne candidate à la présidentielle de 2015 en Guinée qui vit à Paris et sa sœur à Bamako, n'ont jamais accepté de comparaître dans cette affaire. Pour-

tant, les deux autres prévenues à l'occurrence Thierno Algassimou Diallo et M a m a d o u Diallo sont détenus à la maison centrale depuis plusieurs années maintenant.

Ce qui irrite la colère du juge Boubacar Mafering Camara. C'est pourquoi, il a menacé de décerner un mandat d'arrêt international contre les deux sœurs, si elles ne se présentent pas lors



de la prochaine audience.

Il faut rappeler que le dossier est renvoyé au 13 octobre prochain.

Amadou Tidiane Ndiré

Affaire Roger Bamba

Karfamoryah et Béréte visés par une plainte



Après la chute du régime Condé, plusieurs dossiers de justice gardés dans les placards vont être ressortis. C'est le cas de l'affaire Roger Bamba, ancien membre de la cellule de communication de l'UFDG décédé le 17 décembre 2020, alors qu'il était en détention provisoire, en attendant son procès. Sa famille biologique a décidé de poursuivre deux partisans du RPG-arc en ciel, ex-parti au pouvoir. Cette plainte sera déposée ce lundi 04 octobre 2021, à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) contre le jeune communicant Karfamoryah Kaba et Mamady Béréte ex Secrétaire Général de l'Assemblée nationale.

Ils sont accusés d'être responsable de la mort en détention préventive du militant de l'UFDG. Puisqu'après la mort de Roger Bamba, plusieurs messages de Karfamoryah Kaba menaçant de mort Roger Bamba ont fuité sur la toile. S'agissant de Mamady Béréte, c'est dans son bureau que le jeune opposant aurait été arrêté par des agents de

forces de défense et de sécurité.

C'est pourquoi, son avocat Me Salifou Béavogui et sa famille ont dénoncé les conditions dans lesquelles il a été arrêté le 6 septembre 2020 au palais du peuple et sa mort absurde à l'hôpital Ignace Deen le 17 décembre de la même année. Ils souhaitent que les responsabilités soient situées dans cette affaire. Puisqu'à l'arrivée du CNRD, le colonel Mamady Doumabouya a promis que la justice sera la boussole.

Pour rappel, le responsable de la communication du ministère de la justice Sékou Keita, avait déclaré que Roger Bamba est mort d'« une cirrhose du foie qui a ballonné son ventre et enflé ses pieds ».

Reste désormais à savoir si cette plainte aboutira afin de situer les responsabilités.

Amadou Tidiane Diallo

Coup d'Etat du 5 septembre ; modification de la constitution

Le juriste Mohamed Camara sort du bois !

Le renversement du pouvoir d'Alpha Condé par le Groupe des forces spéciales le 5 septembre 2021, n'a pas surpris le juriste Mohamed Camara. Pour lui, c'était prévisible qu'un coup d'État se fasse de cette façon.

Invité de l'émission "Mirador" de FIM FM le mardi, 05 octobre 2021, l'ex-chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères pense que c'est juste un changement de régime qui a été faite entre Alpha Condé et Colonel Mamady Doumabouya. « C'était prévisible... Voyez-vous comment sa chute en deux heures de temps ? Il y a même un ministre qui se faisait passer plus que le fils du Pr Alpha Condé qui est allé me menacer dans mon départe-

ment. Je l'avais dit que le pouvoir c'est comme la pluie. Quand il pleut, un jour il va cesser de pleuvoir. Finalement la personne était surprise la manière dont le pouvoir a chuté. Le Pr Alpha Condé a fait huit mois au compte du troisième mandat », explique le juriste qui a fait également huit mois au poste de chef de cabinet du ministre des Affaires Etrangères.

Mohamed Camara estime que le leader du RPG arc-en-ciel n'avait pas le droit de toucher la constitution pour s'engager pour un autre mandat. « Quand vous blaguez avec la constitution, vous déchiquetez les textes... Donc, moi je n'étais pas surpris. En revanche, j'étais surpris quand même de retournement de vestes à 180°. Parce



qu'au ministère des Affaires Etrangères, on m'écartait pour dire que " lui c'est un opposant interne" », a-t-il regretté.

Amadou Tidiane Diallo

Une femme Première ministre de transition?

«La gestion de la femme est toujours bonne», dicit

l'ancienne députée de Dalaba

Un mois après le coup d'État opéré par le colonel Mamadi Doumabouya, les Guinéens attendent toujours le nom du Premier ministre de transition.

Pour l'ancienne députée unilatérale de Dalaba Hawa Binta Diallo, le chef de l'État doit choisir une femme comme Première ministre. A l'en croire, la gestion de la femme est toujours « bonne ».

C'est pourquoi, la militante de l'UFDG, plaide pour la nomination de l'ancienne ministre de l'Education nationale Hadja Aïcha Bah comme cheffe du gouvernement pour conduire la transition: « Il y a déjà des propositions. On parlait de beaucoup de femmes qui sont là, et qui peuvent vraiment nous représenter valablement. Par ce qu'on a vu lorsque Hadja Aïcha Bah a été nommée ministre de l'Education nationale, les résultats qu'on a obtenus, jusqu'à présent on n'a pas pu avoir ces mêmes résultats. Donc Hadja Aïcha Bah première ministre, je crois que la Guinée ira mieux.



Parce qu'elle n'est pas corrompible. Elle est vraiment exigeante par rapport à tout ce qu'elle va dire. Donc, elle n'est pas aussi gourmande pour dire qu'elle va chercher de l'argent », a suggéré l'ancienne députée de la huitième législature.

Plus loin, cette enseignante reste persuadée que non seulement la gestion de la couche féminine a été toujours bonne, mais également elle n'aime pas de conflit. « Vous ne verrez ja-

mais une femme s'endetter. Si elle s'endette, et ça dure un peu, la femme va se cacher pour ne pas voir la personne qu'elle doit jusqu'à ce qu'elle puisse trouver à payer la dette. Si c'est l'homme, il va te convoquer à la gendarmerie ou la police pour dire ceci ou cela. Donc la gestion de la femme est toujours bonne », a-t-il fait savoir.

Il faut rappeler que dans la charte de la transition, 30% ont été octroyés à la couche féminine dans le gouvernement de transition.

A noter que lors de son adresse à la nation vendredi dernier, à la veille de la célébration du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Guinée, le président de la transition a promis de nommer d'un Premier ministre dans les jours qui suivent.

Amadou Tidiane Diallo

Refonte du fichier électoral

Qu'en pense Mamadi 3 Kaba ?



Le nouveau chef d'État guinéen, le Colonel Mamadi Doumbouya, a exprimé sa volonté de procéder à une refonte du système du fichier électoral. Mamadi 3 Kaba, ancien commissaire de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), s'est prononcé sur le sujet.

« Quand on dit système électoral ça renvoi au mode du scrutin en général. Et je pense que techniquement, cela peut être une occasion pour nous vraiment de dire quel est le système que nous voulons. Voulons-nous rester dans le multipartisme intégral ou par la disposition des choses, nous voulons aller dans le bipartisme? Je disais un des contenus de ce vocabulaire très large. Ça peut s'agir du mode de scrutin. Parce que ce qui reste évident, il y a ces deux modes le scrutin majoritaire et le scrutin proportionnel », a-t-il fait savoir ce lundi, 04 octobre dans l'émission « Mirador » de Fim FM.

A en croire Mamadi 3 Kaba, si nous voulons aller vers un bipartisme élargi ou absolu il serait bien dit-il, que le mode de scrutin soit majoritaire. « Parce qu'avec le scrutin majoritaire, est élu celui qui totalise le plus de voix... Les petits partis se diront que comme je n'ai aucune chance de remporter les élections, nous avons donc l'obligation de nous regrouper, de nous fédérer, de former un grand ensemble. Avec le scrutin majoritaire,

on s'acheminera vers un bipartisme. Ce qui peut être naturellement un atout pour notre cohésion sociale. Alors si c'est le scrutin proportionnel, cela encourage les petits partis à se maintenir parce qu'avec le scrutin majoritaire vous aurez un nombre de sièges à l'Assemblée ou dans les conseils communaux qui soit proportionnel au nombre de suffrage que vous avez obtenu. Donc le leader du parti lui seul, est rassuré qu'avec ce système

proportionnel il aura un siège à l'Assemblée ou il aura un siège dans les conseils communaux. Il faut qu'on fasse un choix judicieux vers lequel des deux modes de scrutin nous devons aller ? Et ceux qui peuvent se déboucher soit au multipartisme intégral que nous avons aujourd'hui où nous avons des partis politiques qui sont dans des sacs. Vous avez vu la rencontre du CNRD avec les partis politiques. Combien de partis politiques ? Je ne jette pas de l'anathème sur un parti politique. Les partis politiques sont constitués de la même façon, ils ont les mêmes agréments mais le poids politique est important. Pour amener les petits à se regrouper à se fédérer pour aller vers un grand bloc, c'est le scrutin majoritaire qui est approprié », a expliqué l'ancien commissaire.

Parlant de la réhabilitation de la CENI, l'ancien porte-parole de la CENI estime que ce choix revient aux nouvelles autorités. C'est à elles, dit-il, que revient « la décision finale ».

Objectif224.com

Réduction du prix du carburant par le CNRD

« La situation peut être grave », prévient Makanera Kaké

Alhousseiny Makanera Kaké, membre de la Coalition Démocratique pour le changement dans la Continuité (CODECC), s'est exprimé sur la diminution du prix du carburant à 10 000 GNF par les nouvelles autorités du pays.

Si la majorité des Guinéens salue cet acte, Makanera Kaké, lui, estime que le CNRD à travers son futur gouvernement, devait d'abord mener des études macroéconomiques beaucoup plus approfondies.

« A une première vue c'est salubre, mais est-ce qu'ils ont pris en compte tous les paramètres. Moi je pense

qu'aujourd'hui il est important avant de prendre une décision, de voir tous les contours parce que vous savez tout est lié.

C'est un vase communicant. Si vous prenez une mauvaise décision vous pouvez penser que vous avez aidé la population, mais vous allez créer plus de problèmes que vous n'avez résolu... la situation peut être grave.

Lorsque le carburant diminue et que l'Etat ne peut pas faire face à certains engagements notre monnaie peut se détériorer par rapport aux principales devises du pays. Cela va se traduire par l'augmentation d'une ma-

Cellou Baldé, confiant

«...Le président Cellou Dalein Diallo va gagner, parce que...»

Cellou Balde ancien député uninominal de Labé, par ailleurs coordinateur national des fédérations UFDG de l'intérieur du pays, s'est exprimé sur la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays avec la prise du pouvoir par le CNRD dirigé par le colonel Mamadi Doumbouya.



L'ancien détenu politique du régime Condé estime qu'avec une élection libre, crédible et transparente, l'UFDG à sa tête Cellou Dalein Diallo, sortira vainqueur. Il l'a fait savoir ce mardi, 05 septembre chez nos confrères de Fim FM dans l'émission « Mirador ».

« Aujourd'hui comme nous sommes en train de voir, les compteurs sont remis à zéro, mais nous sommes convaincus que le leader Cellou Dalein Diallo qui a fait preuve de constance, qui a fait preuve d'esprit de mobilisation, qui a fait preuve de leader tolérant qui veut rassembler tous les Guinéens, je crois qu'à l'issue d'une compétition électorale saine dans notre pays avec un système électoral réformé et un fichier réformé, le président Cellou Dalein Diallo va gagner parce qu'il est dans le cœur des Guinéens », dit-il.

Interrogé sur la durée de la transition, le proche de CDD précise : « nous avons travaillé sur des propositions à l'UFDG, nous avons travaillé sur des variantes, nous n'avons pas fait une proposition de délai au CNRD pour le moment, mais nous avons, avec nos experts électoraux notamment des commissaires que nous avions à la CENI et nous-mêmes membres de la commission technique électorale, nous avons travaillé sur des projets de chronogramme pour nous permettre d'aller à l'ensemble des élections pendant la transition », a-t-il laissé entendre.

Objectif224.com

Marliatou Sall

Contrats routiers en Guinée

Le parton d'Ebomaf s'explique et charge Guiter

Au cours d'une conférence de presse qu'il a récemment animée à Ouagadougou (Burkina Faso) et qui a été diffusée, ce lundi sur les ondes de la radio Espace, le président directeur général du groupe de BTP Ebomaf, Mahamadou Bonkougou est revenu en long et en large sur un contrat de construction de route avec l'Etat guinéen qui a mal tourné.

Le patron de Ebomaf a par ailleurs mis en avant ce qu'il qualifie de « rendez-vous manqué de l'Etat guinéen dans la mise en œuvre du projet routier Kankan-Kissidougou ».

M. Bonkougou a tout d'abord précisé que l'arrivée du Groupe Ebomaf n'est pas lié au président Alpha Condé, avant d'expliquer : « nous sommes des panafricanistes et nous avons compris un certain jeu... Ebomaf est la réplique africaine de ces sociétés européennes qui parlent de partenariat public-privé ».

« Le Groupe Ebomaf, poursuit-il, nous ne venons pas dans un pays pour répondre aux appels d'offres que les pays peuvent être amenés à lancer parce qu'ils ont déjà des fonds dédiés à ces travaux. Nous venons, lorsque nous apprenons qu'un État veut faire une route et qu'il n'a pas les moyens. Nous venons proposer à cet Etat notre possibilité de mobiliser les fonds pour exécuter la route. Et à partir de ce moment, l'Etat rembourse sur un certain nombre d'années, la créance... »

Selon lui, c'est sur cette base qu'en Avril 2012, le groupe Ebomaf a fait une offre de financement et d'exécution des travaux de deux routes à la Guinée. Notamment les routes Kankan-kissidougou (194 km) et Kankan-Mandiana (100 km). Le marché a, dit-il, été approuvé le 30 décembre 2013, après visite de terrain et autres procédures.

Avant de préciser : « Le marché de Kankan-kissidougou était intégrale-

ment attribué à Ebomaf avec un montant de 305 millions d'euros. Cependant, le marché de Kankan-Mandiana, pour une question d'apprentissage d'une certaine société nommée «Guiter», il m'a été proposé d'associer cette société qui, j'estime d'ailleurs n'a aucune expérience technique en matière de construction de route... Donc sur la route Kankan-Mandiana nous sommes restés chef de file avec 51% [soit 180 millions d'euros] et les marchés ont été intégralement signés par ma société Ebomaf. »

Après avoir souligné que ces deux contrats ont été bel et bien approuvés par les autorités guinéennes, le PDG d'Ebomaf a indiqué avoir doté, à cet effet, son équipe devant exécuter les travaux des équipements conséquents (ayant coûté 45 à 50 millions d'euros à la société) qui ont été tous importés au port de Conakry.

Par ailleurs, Mahamadou Bonkougou a précisé qu'il était convenu que la Banque centrale de la Guinée émette une garantie de 500 millions d'euros en faveur du groupe Ebomaf, afin qu'il lève les fonds à travers des institutions internationales et exécute les travaux. Et ce n'est que lorsque les travaux seront finis que l'Etat guinéen devient créancier de cette somme.

A en croire le patron d'Ebomaf, « depuis la signature du marché en décembre 2013, jusqu'au lancement des travaux à grande pompe, beaucoup de choses se sont passées, notamment des vas-et-viens à la poursuite de la garantie des 500 millions d'euros. Mais jamais nous n'avons eu cette garantie, finalement, c'est unilatéralement que la Guinée a décidé d'octroyer, à notre grande surprise, une garantie équivalente à 65 millions d'euros, qui ne représente rien. Sachant que les équipements étaient déjà sur le terrain. Mais nous avons entrepris d'utiliser cette garantie afin de trouver une banque qui nous accom-

(Suite à la page 9)



Chômage en Guinée

L'ADEEC-Guinée interpelle le CNRD

Depuis des années, le chômage reste l'une des problématiques en Guinée en ce 21ème siècle.



Pour réduire le chômage dans notre pays, l'Association pour la Défense des Elèves, Etudiants et Chômeurs de Guinée (ADEEC-Guinée) interpelle les nouvelles autorités sur la situation des jeunes. C'était le jeudi, 30 septembre 2021 en marge d'une conférence de presse à Conakry.

L'Association par la voix de son président, Moussa Sylla dit compter sur l'apport des nouvelles autorités afin de venir en aide à la jeunesse guinéenne qui aspire « à de meilleures conditions d'accès à des emplois et des stages ».

« Nous mettons tout no-

tre espoir sur la diligence habituelle pour la mise en place de cette initiative qui va considérablement restaurer la confiance entre l'Etat et sa jeunesse d'une part et continuera nettement à améliorer la réputation des nouvelles autorités de la transition vis à vis de la jeunesse guinéenne qui fonde tout son espoir et son soutien en leur haute personnalité et en leur équipe », a lancé l'initiateur du projet 6 mille stages directs.

Par ailleurs, Moussa Sylla annonce une marche pacifique dans les prochains jours.

« Dans les jours suivants,

nous assisterons l'ensemble des acteurs à une initiative transpartisane sous la forme d'une charte dédiée à la jeunesse, dénommée : « le chômage n'est pas une fatalité », suivie d'une marche pacifique en faveur de la création des meilleures conditions d'accès à des emplois et des stages à l'endroit des diplômés dans emplois, des chômeurs de longue durée, ainsi que des personnes peu qualifiantes dans le but d'attirer l'attention des hautes autorités sur le niveau de précarité qui prévaut dans notre pays », a-t-il fait savoir.

Marliatou Sall

La gestion des mines guinéennes

Un enjeu crucial pour la junte militaire



En convoquant les dirigeants et responsables des sociétés minières le 16 septembre 2021, le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) a clairement indiqué son option concernant la gestion des ressources naturelles en Guinée. Au-delà des discours, il s'agira de se dépêtrer des nombreux pièges posés par les multinationales dont le but est de garder la haute main sur secteur très stratégique.

Le secrétaire général du ministère guinéen des Mines, M. Saadou Nimaga, ne s'est pas trompé quand il décrit un « secteur clé, véritable levier du développement de la Guinée ».

Autour des mines guinéennes, on retrouve en effet des sociétés en phase de recherches, de production ou en développement, mais également de nombreux prestataires de services, complétés par les acteurs de l'exploitation artisanale des ressources (or et diamants essentiellement).

Ces derniers segments (sous-traitants et exploitants artisanaux) sont pour l'heure les plus porteurs pour les entrepreneurs guinéens qui vivent de l'activité minière.

En effet, après plus de quatre décennies d'activité minière, seules deux sociétés contrôlées par des Guinéens (La Guinéenne des Mines, GDM, et l'Alliance Guinéenne de Bauxite,

d'Alumine et Aluminium, AGB2A) exportent de la bauxite à partir du territoire guinéen, après avoir franchi toutes les phases de développement de leur projet minier. Un véritable exploit !

L'interview accordée à WESTAF MINING par l'ancien ministre des Mines, M. Ahmed Kanté, et publiée dans la présente édition, donne des indications intéressantes sur l'évolution du secteur minier qui garantit 85% des exportations du pays (près de 35% du Produit intérieur brut).

Pour l'anecdote, le Fonds monétaire international (FMI) indique dans une de ses notes parues le 30 juin 2021 (<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/06/30/pr21202-guinea-imf-executive-board-concludes-the-2021-article-iv-consultation>) informe que la croissance économique du pays, estimée à 7,1% en 2020, en dépit de la pandémie de Covid-19, a été essentiellement portée par le secteur minier, avec l'entrée en production de nouvelles sociétés de bauxite.

Avec le changement intervenu à la tête du pays le 5 septembre 2021, il semble que les appétits soient grands pour occuper le poste de ministre des Mines et de la Géologie.

La question est de savoir pourquoi. Car entre les besoins d'un pays qui compte sur son secteur minier pour aménager de grandes infrastructures, indispensables pour placer la Guinée sur la voie de l'émergence, et les

ambitions personnelles, il y a un piège que la junte doit absolument déjouer.

L'analyse froide de la situation indique que, sans expérience, il sera difficile de faire mieux que l'équipe d'Abdoulaye Magassouba, écartée par le coup d'état.

Il faudra notamment surveiller de très près la gestion du dossier Simandou Nord (le Simandou Sud étant contrôlé par la major Rio Tinto), principalement l'élan créé par les travaux de construction du Transguinéen et du port en eau profonde dans la localité de Forécariah, à environ 100 km de Conakry.

SMB-Winning, qui porte le projet d'exploitation de Simandou Nord (bloc 1 et 2), est déjà lancé dans la réalisation des infrastructures minières les plus importantes jamais construites dans le pays.

Pour tirer parfaitement son épingle du jeu, la Guinée ferait bien de ne pas s'inscrire dans la guerre larvée que se livrent l'Australie et la Chine, via l'industrie minière, conseille l'ancien ministre Kanté.

Au passage, on note qu'il sera également nécessaire, pour le futur gouvernement, de soutenir résolument les entreprises juniors locales portées par des nationaux qui ont l'ambition de s'imposer dans le secteur de l'exportation de ressources naturelles guinéennes, en commençant bien entendu par la plus connue et la plus abondante : la bauxite.

source: Westaf Mining

Contrats routiers en Guinée

Le parton d'Ebomaf s'explique et charge Guiter

pagne ».

« Pendant l'exécution des travaux, nous avons été saisis par le ministre de l'Economie et de Finances, à l'époque Mohamed Diaré. Je me suis rendu personnellement à son bureau et il m'a proposé de scinder le marché de Kankan-kissidougou en deux. Ce qu'il a appelé tranche-ferme de 65 millions d'euros et tranche-optionnelle ou conditionnelle de 240 millions d'euros. Il a reçu de ma part un non-recevoir...

D'abord pour Kankan-Mandiana, l'Etat guinéen a dit de ne pas démarrer les travaux. Après j'apprends que c'est un membre du groupement non habilité, sans aucun pouvoir juridique qui est en train d'exécuter les travaux. C'est que, me laissant avec le marché original de Kankan-Mandiana, la Guinée a signé un autre contrat avec l'entreprise Guiter... Ce n'est pas juridiquement acceptable », a-t-il déploré.

Avant de faire savoir : « Au finish, ils m'ont dit au téléphone qu'ils ont adhéré au programme du FMI et que le FMI menace de remettre le programme si moi je ne signe pas ce contrat de Kankan-kissidougou scinder en deux.

Pour que le FMI ne remette pas en cause la Guinée avec le nom du Groupe Ebomaf, j'ai accepté de signer les deux contrats trans-

ferme et trans-optionnel. »

Parlant de l'exécution à 90% de ce contrat de tranche-ferme dont son entreprise avait la charge d'exécuter, il précise : « Les 65 millions équivalent à 12 km et nous, nous en avons fait 20 km d'ouvrage et de terrassement. Pourquoi la couche de roulement n'a été exécutée que sur ces 12 km, parce qu'au moment où nous avons passé une dizaine de mois à concasser les graviers et le sable...

On a importé à travers le port de Conakry, 50 conteneurs de bitume de l'Europe jusqu'à Conakry et on les a transportés jusqu'à sur le chantier ; notre fameux Guiter a fait une autre démarche pour faire ce goudron. Et les autorités m'ont dit que je pouvais le laisser faire. Alors j'ai signé un chèque de 15 milliards de francs guinéens en faveur de Guiter et on lui a remis les 50 conteneurs, on lui a remis toutes les tonnes de gravier concassé par Ebomaf. Et c'est en ce temps qu'il nous ont autorisés à enlever nos matériels. »

Pour terminer, M. M a h a m a d o u Bonkougou a souligné que depuis la signature du marché en 2013, le président Alpha Condé ne lui avait jamais donné l'occasion de reparler de ce projet.

Guinee7.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Changement de dénomination de la NGP version Oumou Kadé Soumah

Voici les raisons...

Après avoir perdu devant le tribunal face à Badra Koné, la NGP version Oumou Kadé Soumah a finalement changé de dénomination. Désormais c'est la "VAGUE" (Vision et Action d'une Guinée Émergente).

En conférence de presse, ce jeudi 30 septembre, la VAGUE, à travers sa présidente, Oumou Kadé Soumah, a évoqué les raisons de ce changement de dénomination.

« Nous déclarons que nous abandonnons définitivement et à partir de l'instant la dénomination « NGP ». Avec ou sans la dénomination « NGP », nous devons compter par nos valeurs, nos convictions et notre idéologie politique. Nous vidons ainsi un vieux contentieux de plusieurs mois et nous nous tournons vers l'avenir que nous souhaitons radieux et prometteur. Nous défendons la démocratie, la

justice, la diversité, la tolérance. La VAGUE est donc d'obédience libérale », a-t-elle expliqué.

A en croire les conférenciers, leur mouvement ouvre ses portes, assurent-ils, aux jeunes et femmes et aussi aux Guinéens épris de justice, de paix et soucieux de l'avenir de la Guinée et de la prospérité de ses citoyens.

MS

Cellou Dalein

« Le 2 octobre n'est plus un jour de fête heureuse »

Ce samedi 2 octobre 2021, la Guinée a fêté ses 63 ans d'indépendance. Pour Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG, cette date « n'est plus un jour de fête heureuse ». Il a tenu ses propos lors de l'assemblée générale virtuelle de son parti qui s'est tenue dans l'après-midi de ce samedi.

« Le 2 octobre 2021 est le 63ème anniversaire de l'indépendance de notre cher pays, la Guinée. C'est un jour de commémoration de notre libération qui marque aussi le début de la fin du colonialisme en Afrique. C'est un jour de fierté pour tous les Guinéens pour avoir choisi de recouvrer notre souveraineté et d'être le peuple pionnier des indépendances africaines », a déclaré Cellou Dalein Diallo.

Après avoir souhaité une bonne fête aux Guinéens, Cellou Dalein a tout de même affirmé que, « le 2 octobre n'est plus un jour de fête heureuse. Le sang, les larmes et la misère se sont installés dans le quotidien des Guinéens ».

« Leur mémoire collective souffre de grandes douleurs avec le pogrom de 1985, les violences ineffables lors de



la manifestation de septembre 2009, les exactions innombrables et de tous ordres à Nzérékoré et ailleurs dans le pays qui ont eu cours tout au long de la gouvernance d'Alpha Condé », a-t-il ajouté.

Avant de conclure, « la survenance des pandémies Ebola et Covid s'est ajoutée aux malheurs de la population et a renforcé sa détresse. Et depuis deux ans,

il y a eu tant d'hommes morts, de vies brisées, de biens détruits pour défendre la liberté et l'Etat de droit dans notre pays face à l'indignité d'une nouvelle constitution contestée, d'une assemblée législative qui n'est pas le miroir de la nation, d'un président de la République par effraction, pour un 3ème mandat illégal et illégitime ».

Bhoye Barry

Journée enseignants

La FSPE plaide pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des formateurs



L'humanité célèbre le 05 octobre de chaque année, la journée mondiale des enseignants. Cette année, elle est placée sous le thème : « **les enseignants au cœur de la relance de l'éducation** »

Au niveau de la fédération syndicale professionnelle de l'éducation FSPE, c'est l'école Hadja Aïcha Bah de Yimbayah (Matoto) qui a servi de cadre à la commémoration de la journée.

Conscient de la convalescence du système éducatif guinéen, depuis quelques années, le secrétaire général de la FSPE en a saisi l'opportunité de son discours pour inviter les nouvelles autorités à leur responsabilité face à l'éducation.

Aux dires de Salifou Camara, un enseignement de qualité en Guinée, passe inéluctablement par l'amélioration des conditions de vie et de travail « jugées précaires » du personnel enseignant.

« Les nouvelles autorités doivent impérativement penser à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, car sans les enseignants on ne peut parler des autres départements. C'est pourquoi nous leur recommandons le paiement des primes d'incitation déjà il mois d'arriérés qui n'est pas encore payé, ensuite l'augmentation des primes et indemnités parce qu'aujourd'hui tout est cadu-

que. Nous leur demandons aussi de prendre l'administration scolaire en charge par rapport au paiement des primes d'incitation », a-t-il déclaré à l'entame de son propos.

Le patron de la plus vieille structure syndicale de l'éducation du pays, a également invité les autorités à assurer la formation continue des enseignants ainsi que la construction d'un nombre suffisant de salles de classe tant en zones rurales qu'en zones urbaines. Il a par ailleurs insisté sur le recrutement des enseignants car selon lui le corps enseignant est en partie vieillissant.

« La situation de cette année nous inquiète à plus d'un titre parce qu'il y a un manque criard d'enseignants et à l'intérieur du pays des classes sont fermées à cause de ce manque d'enseignants », dira-t-il.

Le leader syndical dit par ailleurs justifier le choix du thème de cette année : « **les enseignants au cœur de la relance de l'éducation** », par le fait que l'éducation nationale ne soit plus une priorité dans les pays pauvres : « c'est donc une façon pour nous de graver dans le cœur des dirigeants la valeur de l'éducation, leur prouver que sans l'éducation aucune nation ne peut émerger », a conclu Salifou Camara

Mosaïqueguinee.com

Entre l'historique mission et les incitations identitaires

Le Colonel Doumbouya à la croisée des chemins

Depuis la déchéance inattendue et brusque du Président Alpha Condé et la propulsion, surprise le 05 septembre 2021, du Chef des Forces Spéciales, le Colonel Mamadi Doumbouya au Pouvoir en Guinée et devant la scène internationale, des déclarations, discours de tous genres fusent de partout. Les uns louent et l'encouragent à rester fidèle à l'esprit d'un acte qu'ils qualifient d'historique et les laudateurs tentent de l'embrigader dans une forme d'otage. Entre l'histoire et la diversion, le Colonel Doumbouya est à la croisée des chemins.

Dès ce vendredi 1er Octobre 2021 jour où il s'installe officiellement dans les Fonctions Suprêmes de la République de Guinée, la gestion rigoureuse, la fermeté ou non du Président du CNRD, le Colonel Mamadi par rapport à l'un de ses nombreux engagements formulés publiquement depuis le 05 septembre, déterminera sa réussite ou son échec personnel de demain.

L'hommage rendu aux Présidents Ahmed Sekou Touré et Lansana Conté par le recueillement devant leur tombe, la compassion manifestée à l'endroit des Familles des victimes des multiples manifestations contre la Gouvernance de l'ancien Président déchu Alpha Condé et son obstination à mourir au Pouvoir, la visite rendue à la première Première Dame du pays, Hadja Andrée Touré, le déplacement chez le Kuntigui côtier, Elhadj Sekhouna Soumah sont sans doute des messages importants allant dans le sens de la prise de distance et du désaveu de son désormais prédécesseur, Alpha Condé. Comme l'affirme, mon frère et professeur Almamy Oumar Traoré, «c'est un symbole».

Mais, toutes ces personnalités décédées ou vivantes ainsi que ces faits regrettés font partie de l'histoire glorieuse et douloureuse de la Guinée.

Pour un meilleur avenir de la Guinée que tout le



monde réclame et appelle de ses vœux et que la classe politique ne cesse de promettre, les esprits lucides ont été surtout marqués par un passage du discours du Colonel Mamadi Doumbouya face aux Femmes et Hommes de Médias, lors des consultations qu'il a initiées, sous forme de mise en garde à l'intention de toute la Nation : « Je ne permettrais à personne, alors à personne, de remettre en cause l'unité et la cohésion nationales».

Nul doute que la publication de la Charte de la Transition (il aurait été mieux conclure par «la date de sa signature» que «sa date de signature») ainsi que l'interdiction aux membres du CNRD, à commencer par le Chef de la junte, de briguer la présidence de la République lors de la prochaine élection, sont également des actes politiques majeurs. Mais, en Guinée et dans de nombreux pays Africains confrontés aux coups de force, ce n'est pas la première fois que les militaires prennent et s'appliquent de telles décisions. L'histoire retiendra que le Général Sekouba Konaté a été le premier à s'imposer et à se soumettre à cette mesure d'ordre moral mais et personnel. D'ailleurs, la gestion de la suite, qui a provoqué, le 05 septembre, le premier coup d'état contre un chef d'état vivant en Guinée et entraîné l'irruption du CNRD dans la vie politique, prouve que la non candidature des dirigeants d'une Transition à une élection peut probable-

ment conférer une certaine transparence et crédibilité au scrutin, mais elle n'assure pas forcément un meilleur destin au pays.

Pour construire et garantir justement une Nation réellement démocratique où l'intégrité, le patriotisme et les compétences seront dorénavant mis en exergue dans un pays où les réflexes ethniques ou régionalistes expli-

quent et déterminent souvent les attitudes, les opinions, les actions et réactions, les positionnements et même parfois le choix des amis, cet engagement du Colonel Mamadi Doumbouya vaut à lui seul le mérite de justifier la prise du pouvoir par le CNRD.

D'ailleurs, conformément à l'Article 47 de la Charte de la Transition, le serment qu'il doit prêter devant la Cour Suprême met l'accent sur la Cohésion Nationale :

« Moi, Président de la Transition, je jure devant le peuple de Guinée de préserver en toute loyauté la souveraineté nationale, de respecter et de faire respecter les dispositions de la Charte de la Transition, la dignité humaine, les lois et règlements de la République, de remplir mes fonctions dans l'intérêt supérieur de la Nation, de consolider les acquis démocratiques, de garantir l'indépendance de la patrie

et l'intégrité du territoire national.

Je m'engage solennellement, et sur mon honneur, à collaborer avec les organes de la transition pour la réalisation et la préservation de la cohésion nationale. En cas de parjure, que je subisse les rigueurs de la loi, je le jure ».

À cet égard, ce combat devrait être le soubassement de la refondation que les nouveaux Maîtres du pays clament nuit et jour devant leurs interlocuteurs Guinéens et étrangers et dans les différents discours qu'ils tiennent depuis la prise du pouvoir.

Pour tenir cet important engagement, le Président du CNRD et ses collaborateurs ont besoin de l'appui de toute la classe politique, de la société civile, des élites, des intellectuels qui sont le phare de la Nation et de l'opinion.

(Suite à la page 12)

Primature

« Il faut éviter de choisir tout Premier ministre qui veut plaire à tout le monde »
(Makanéra)

Se prononçant sur la question du choix du Premier ministre de la Transition, l'ancien ministre et leader politique Alhoussein Makanéra Kaké suggère aux nouvelles autorités (CNRD) un homme charismatique et de caractère qui ne cherchera pas à se faire plaire auprès de tout le monde.

Dans une interview accordée mardi 5 octobre à Mediaguinée, l'ex-député a déclaré que même si le Bon Dieu lui-même venait organiser les élections en Guinée, les perdants ne seront

jamais satisfaits.

« Si le CNRD me demandait des conseils, je lui aurais dit de faire en sorte que le Premier ministre qu'il doit choisir soit charismatique, quelqu'un qui a un caractère. Contrairement à ce que la plupart de nos compatriotes pensent, moi j'estime que le meilleur Premier ministre ce n'est pas celui qui n'a jamais fait de choix par le passé, mais c'est celui qui est capable de choisir et de défendre ses convictions. C'est pourquoi il faut éviter de choisir tout Premier ministre

qui veut plaire à tout le monde dans tous les discours. Parce que quelque soit ce qu'on va faire, même si c'est le Bon Dieu qui descendait pour les élections chez nous, les perdants ne seront jamais satisfaits. Donc si vous n'avez pas quelqu'un qui est capable de trancher, qui est capable de prendre des décisions, qui est capable d'imposer la vérité, nous risquons de balancer dans les troubles, que Dieu nous en garde », a-t-il déclaré.

Maciré Camara

Entre l'historique mission et les incitations identitaires

Le Colonel Doumbouya à la croisée des chemins

Cependant, le Colonel Mamadi Doumbouya devrait d'abord montrer l'exemple et la voie. Comme par rapport aux mouvements de soutien formellement interdits dès les premiers jours, il est urgent que le Président du CNRD refuse clairement, catégoriquement de prêter une quelconque attention, la moindre sensibilité à ces discours qui veulent le réduire à une dimension régionaliste sinon ethnique du Pouvoir. Face aux propos analphabètes et ignorants faisant croire que le Pouvoir est toujours au Mandingue sinon à Kankan ou en Haute Guinée et qui se multiplient ici et là malheureusement, le Président du CNRD doit rapidement marquer la plus grande fermeté, se montrer intransigeant et impitoyable contre les auteurs et commanditaires de ces discours qui ont toujours déchiré le tissu social Guinéen sans pour autant rien construire ni bâtir quelque édifice que ce soit chez ses tenants et adeptes.

L'histoire de la Guinée est là pour l'attester, jamais le pouvoir, par ses œuvres et réalisations, n'a été régionaliste encore moins ethnique.

À quelques jours de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance Guinéenne, la pauvreté et la misère sont présentes partout en Guinée, mais la Haute Guinée semble occuper la queue du peloton après 38 ans de pouvoir exercé par ses fils ou supposés tels que sont : Ahmed Sekou Touré, le Général Sekouba Konaté et Alpha Condé.

Ce dernier, n'a même pas fait observer UNE MINUTE DE SILENCE À LA MÉMOIRE DE TOUS CEUX QUI ONT SACRIFIÉ LEURS VIES DANS SON COMBAT POUR LE POUVOIR. En 10 ans de célébrations du 28 septembre depuis qu'il est au pouvoir, Alpha Condé ne s'est jamais recueilli sur la tombe des militants de l'opposition dont ceux du RPG tués au stade du même nom en 2009 lors d'une manifestation contre la junte de l'époque. Pas plus qu'il n'a manifesté la moindre compassion

ou le moindre geste en faveur des femmes victimes de viol, encore moins facilité la tenue toujours réclamée du procès contre les auteurs et commanditaires de ces crimes et atrocités contre des populations Guinéennes.

Il a personnellement refusé la réalisation du projet de Chemins de fer reliant Conakry – Kankan négocié et conclu par les Gouvernements des Premiers Ministres Kabiné Komara et Jean Marie Doré sous le Capitaine Moussa Dadis Camara et le Général Sekouba Konaté avec des partenaires de la Société Multinationale Brésilienne Vale do Rio Doce ((CVRD).

L'on se souvient que dans le cadre de cet accord hérité de la Transition, le Président Alpha Condé et son homologue Brésilien de l'époque, le Président Luiz Inacio Lula da Silva ont lancé, lors d'une grande cérémonie officielle le 22 février 2001, les travaux de réhabilitation et de rénovation de ce chemin de fer utilisé pour transporter des passagers et des marchandises entre Conakry, la capitale guinéenne, Kankan et Kerouané sur 662 km avec un investissement de plus d'un milliard de dollars avec 30 000 emplois.

Mais, le temps d'une mamaya finalement, dès après la cérémonie, Alpha Condé a changé d'avis en s'opposant fermement au lancement des travaux malgré les insistances de plusieurs de ses proches notamment Ibrahima Kassory Fofana, qui n'était pas encore Premier Ministre qui n'était même pas dans le Gouvernement, Dr Ousmane Kaba ou Ansoumane Condé.

Le Président Alpha Condé s'était pourtant réjoui de l'opportunité que son gouvernement va offrir aux Guinéens de renouer avec le train qui a disparu en 1995. Il avait même fustigé la mal gouvernance qui a occasionné le démantèlement et le trafic des anciens rails sous une indifférence totale et promis de poursuivre le projet et de couvrir la zone

forestière jusqu'à Lola, à la frontière guinéo-libérienne et ivoirienne. Bien des guinéens étaient contents d'entendre le Président Alpha Condé annoncer de tels investissements. Ce fut finalement un douloureux rêve pour toute la Haute Guinée et toute la Guinée.

Les 25 ans de pouvoir du Général Lansana Conté et les 10 mois du Capitaine Moussa Dadis Camara n'ont particulièrement rien changé dans le niveau des populations de la Basse Côte et de la Guinée Forêtère. Si le Général Lansana Conté a réalisé le pont sur la Fatale en Basse Guinée, il a égale-

ment désenclavé la Haute Guinée par la construction de la route Kankan – Kouremale via Siguiré ainsi que le pont du Niger entre Kankan et Kouroussa.

C'est dire que le pouvoir, il a certes des avantages, mais ils sont réservés uniquement à ceux qui l'exercent dans ses différents échelons. Le pouvoir a toujours été l'affaire, et il en sera toujours ainsi, d'un groupe de personnes liées par l'amitié ou des principes. Aucune région n'a pris ou ne prendra le pouvoir, tout comme aucun Président de la République, même si son Gouvernement n'est composé que

des originaires de son village, ne peut faire le bonheur de sa région encore moins de son ethnie. Ni même de tous les membres de sa seule Famille.

Le Président de la République, les ministres et tous les cadres nommés à des hautes fonctions ont beau être régionalistes sectaires, leurs avoirs et revenus ne sont destinés qu'aux membres de leurs Familles. Tout ce qu'on attend d'un Homme public est de servir son pays.

(A suivre)

Abdoulaye Condé

Audits du régime déchu

« *Le principe de gouverner est assujéti à la reddition des comptes* » (Souleymane Keita)



Le président de la transition, compte mener des audits, en vue de sanctionner les auteurs de détournements des deniers publics sous le règne du professeur Alpha Condé.

De son côté, Souleymane Keita un des responsables du RPG-AEC, soutien cet élan du président Mamadi Doumbouya, en estimant que c'est tout à fait normal que des gens qui ont géré

soient amenés à rendre des comptes.

« Nous attendons qu'on le prouve par des actions qui vont commencer. Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons dénoncé la corruption, le clientélisme et beaucoup de maux, notamment la justice. Arrivé au pouvoir, le président en a fait son cheval de bataille. Il a créé les conditions pour per-

mettre aux magistrats de faire leur travail. S'ils ne l'ont pas fait, il y a des lois qui disent ce qui doit être fait dans le cas où un magistrat rate sa mission. Alors, pour la gabegie financière, détournement ou autres, ceux qui ont géré sont là. Nous avons conquis et exercé le pouvoir, le principe voudrait que nous gouvernions avec nos hommes. Mais le président dans sa politique de largesse a géré avec beaucoup de problèmes pour nous les militants. On est à la phase des comptes, c'est tout à fait normal que des gens qui ont géré soient amenés à rendre compte. Le principe de gouverner est assujéti à la reddition des comptes(.....) Ce n'est pas seulement le RPG qui a gouverné, nous avons gouverné avec des gens qui ne voulaient pas voir le RPG et qui étaient dans le système », a-t-il soutenu hier mardi dans l'émission « On refait le monde » de Djoma médias.

Saidou Barry

Santé... Santé... Santé...

3^e DOSE COVID : quand la faire? pour qui?

La campagne de vaccination de rappel est lancée. Les personnes les plus fragiles peuvent bénéficier d'une dose depuis septembre. Qui est concerné ? Comment ça se passe ?

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné ce 4 octobre, son accord pour **une 3^e dose du vaccin Pfizer pour les personnes de 18 ans et plus**, «au moins 6 mois après la 2^e dose».

Pour rappel, l'EMA avait déjà validé antérieurement l'injection d'une troisième dose supplémentaire pour les personnes âgées et vulnérables.

3^e dose de rappel : quelles sont les personnes prioritaires ?

La campagne de vaccination de rappel a démarré en septembre pour les personnes suivantes :

- les **résidents d'Ehpad** et d'unités de soins de longue durée.
- les malades à **très haut risque de forme grave. La liste des personnes à «haut risque» est disponible ici.**
- les personnes de **65 ans et plus.**
- les personnes présentant des **comorbidités**, qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19. **Voir la liste des comorbidités.**

Par ailleurs, les personnes **primovaccinées avec le vaccin Janssen (vaccin à une dose)**, peuvent bénéficier d'une dose de rappel avec un vaccin à ARNm (Pfizer ou Moderna) à partir de 4 semaines après la première injection.

Rappelons que dans son avis du 30 avril, la Haute Autorité de santé (HAS) recommandait déjà d'administrer une troisième dose de vaccin **aux patients immunodéprimés** qui sont doublement vulnérables. En effet, ils présentent le risque de développer une forme grave de Covid-19 tout en étant moins protégés par la vaccination.

Il s'agit des personnes vulnérables suivantes :

- personnes atteintes de leucémie lymphoïde chronique (LLC) ;
- personnes atteintes de certains types de lympho-



mes traités par anti-CD20 ;

- ayant reçu une transplantation d'organe ou de cellules souches hématopoïétiques ;
- sous chimiothérapie lymphopénisante ;
- traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts ;
- dialysées chroniques après avis de leur médecin traitant qui décidera de la nécessité des examens adaptés ;
- au cas par cas, les personnes sous immunosuppresseurs ne relevant pas des catégories précédentes ou porteuses d'un déficit immunitaire primitif.

Si le patient a déjà reçu deux injections de vaccin, **il doit recevoir cette 3^e injection 4 semaines après la 2^e injection** ou le plus rapidement possible si ce délai est dépassé, précise l'Assurance maladie.

Quel délai entre la 2^e dose et la 3^e dose ?

Entre la 2^e et la 3^e dose, **il faut attendre un délai de 6 mois**, conseille la Haute autorité de Santé.

Attention ! La 3^e dose n'a aucun impact sur le pass sanitaire. Autrement dit, pour montrer un pass sanitaire valide, la 3^e dose n'est pas obligatoire.

Peut-on faire la 3^e injection avec un autre vaccin ?

En France, les autorités sanitaires autorisent le principe de **vaccination «hétérologue»**, c'est-à-dire effectuée avec successivement des vaccins différents.

C'est sur ce principe que

la Haute autorité de santé a recommandé que les personnes vaccinées avec AstraZeneca en première dose, puisse faire leur deuxième injection avec un vaccin ARN.

En ce qui concerne la 3^e dose, les vaccins ARN Pfizer et Moderna étant assez similaires, la HAS préconise aussi une vaccination «hétérologue». Elle estime dans un avis du 24 août, que «quel que soit le vaccin utilisé pour la primovaccination avec un vaccin à ARNm, il n'y a pas d'argument suffisant, à ce jour, pour recommander préférentiellement un vaccin par rapport à l'autre pour la dose de rappel.» En clair : les deux vaccins à ARNm disponibles (Pfizer et Moderna) étant tous les deux très efficaces contre les formes graves de Covid-19, y compris celles liées au variant Delta, ils peuvent tous les deux être utilisés. **Si vous avez reçu vos premières doses avec un vaccin Moderna, vous pouvez recevoir une 3^e dose Pfizer et inversement.**

La 3^e dose de vaccin est-elle vraiment utile ?

Août dernier, alors que le ministre de la Santé explique aux Français qu'une campagne de vaccination de rappel va débiter à la rentrée, Odile Launay, infectiologue et membre du comité vaccin Covid-19, est appelée au pupitre pour en démontrer l'intérêt scientifique.

La 3^e dose permet de «booster le système immunitaire des vaccinés», justifie-t-elle. «Le variant Delta nécessite qui plus est d'avoir des concentrations en anti-

corps plus élevées que pour la souche initiale. Quand on fait un rappel à 6 mois, on augmente d'un facteur 20 la concentration en anticorps.»

A ce sujet, la Haute autorité de santé, qui fait régulièrement des recommandations au ministère de la Santé, a évolué en fonction de l'épidémie. Dans un avis du 16 juillet, la Haute autorité de santé (HAS) indiquait, qu'il n'y avait pas lieu «pour le moment de proposer une dose de rappel en population générale», et qu'il fallait suivre l'efficacité des vaccins dans le temps, au regard des «éventuels nouveaux variants qui pourraient apparaître.» Et justement, le variant Delta, qui s'est imposé massivement au cours de l'été a changé la donne.

Le 18 août, la HAS était d'ailleurs saisie par le ministère de la Santé, afin qu'elle se prononce sur la nécessité ou non d'injecter une dose de rappel à d'autres cibles et si oui, lesquelles. Résultat, dans un nouvel avis publié ce 24 août, et «au regard des données scientifiques et de la reprise épidémique liée à l'apparition du variant delta, plus transmissible», la HAS préconise une dose de rappel avec un vaccin à ARNm pour les personnes prioritaires citées plus haut, en laissant un délai d'au moins 6 mois suivant la primovaccination complète.

Elle s'appuie sur des études observationnelles, qui montrent **une réduction de l'efficacité de tous les vaccins, en particulier contre le variant delta.** «Cette baisse de la protection concerne essentiellement l'infection et les formes symptomatiques. On observe également une légère baisse d'efficacité sur les formes graves qui restent globalement bien couvertes par les vaccins. La baisse ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de formes graves, mais ces dernières demeurent les plus affectées», justifie-t-elle.

3^e dose Covid et vaccin contre la grippe : comment

ça se passe ?

Dans ce même avis (du 24 août), la HAS recommandait de démarrer les rappels, fin octobre, en même temps que la campagne de vaccination anti-grippale, pour des raisons organisationnelles et parce que les personnes cibles prioritaires sont les mêmes (les plus de 65 ans et les personnes souffrant de pathologies chroniques). Mais, il est aussi possible de faire le rappel Covid avant le 26 octobre donc avant le vaccin contre la grippe.

L'Agence européenne du médicament (EMA) a validé début octobre cette 3^e dose dès 18 ans. Pour l'heure, la HAS n'a pas revu ses recommandations. Ce sont donc toujours les plus de 65 ans et les personnes à risque qui restent concernées par cette 3^e dose.

Comment ? La campagne anti-grippale démarrant cette année le 26 octobre, la double vaccination grippe / Covid pourra se faire à compter de cette date. Dans un avis du 27 septembre, la HAS confirme que **cette «co-administration» ne comporte aucun danger.** Concrètement, **les deux injections peuvent être pratiquées le même jour, un vaccin dans chaque bras.**

Où prendre rendez-vous pour cette double vaccination ? Les personnes prioritaires reçoivent un bon de prise en charge de l'Assurance maladie pour retirer leur vaccin grippal à la pharmacie et se faire vacciner par le professionnel de leur choix (médecin, sage-femme, infirmier ou pharmacien). Cela tombe bien : le vaccin Pfizer est disponible en ville depuis le 1^{er} octobre. Les deux injections pourront donc se faire en même temps en pharmacie, dans les cabinets médicaux et infirmiers **à partir du 26 octobre**, dès lors que le vaccin antigrippal sera disponible. Autre possibilité : récupérer son vaccin antigrippal en officine et l'amener en centre de vaccination le jour de leur

(Suite à la page suivante)

Mémorandum

Fin des journées de concertations en Guinée : l'intégralité du contenu du mémorandum de l'ONAG

Après la fin des journées de concertations organisées par le Comité National du Redressement et pour le Développement (CNRD) avec toutes les forces vives du pays, qui se sont déroulées en septembre 2021, au palais du peuple sis dans la commune de Kaloum à Conakry, l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG), a rédigé un mémorandum adressé aux autorités du CNRD dont nous vous proposons l'intégralité de ce mémorandum.

Vu le communiqué du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), demandant l'ouverture des concertations avec toutes les forces vives du pays ;

Faisant suite à la rencontre entre le CNRD et son Président, son excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'ETAT ;

Au regard des motivations de la prise du pouvoir par le CNRD, sous la direction du Colonel Mamadi DOUMBOUYA, le 05 septembre 2021 ;

L'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG), décide :

De prendre acte de la prise du pouvoir par le CNRD, le 05 septembre 2021 ;

D'apporter son soutien total au CNRD et aux idéaux prônés par celui-ci ;

De se mettre à la disposition du CNRD pour contribuer à la réussite de la transition pour le bonheur du peuple de Guinée.

C'est pourquoi, l'ONAG a décidé de répondre favorablement à l'appel du CNRD, à travers ce présent mémorandum dont voici ci-après les composantes :

A. LES ORGANES DE LA TRANSITION:

Présidence de la République ;

Gouvernement (Premier Ministre et membres du gouvernement) ;

Conseil National de la Transition (CNT) ;

Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

B. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Concernant la Présidence de la République, cette institution ne fait pas objet. Car, le Président du Comité National du Rassemblement pour le Développement



(CNRD), son excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, l'incarne par ordonnance en tant que Président et Chef de l'Etat.

Concernant le gouvernement, il y a le Premier Ministre et les membres du gouvernement :

Le PREMIER MINISTRE

Le profil proposé par l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG) est le suivant :

Etre de nationalité guinéenne ;

Un cadre supérieur, jouissant d'une intégrité morale irréprochable et qui soit compétent ;

Qui provient de la société civile ou ayant renoncé à toute activité politique et s'être opposé au troisième mandat ;

Qui connaisse bien la Guinée et les guinéens ;

Qui maîtrise bien l'histoire, la sociologie, la culture, les coutumes et les traditions guinéennes.

LES MEMBRES DU

GOUVERNEMENT

L'ONAG, apprécie hautement la vision de rassemblement du CNRD, sous la direction de son excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président du CNRD, Président de la République, Chef de l'Etat, en proposant un gouvernement d'UNION NATIONALE. Dans la compréhension de l'ONAG, il s'agira d'un gouvernement composé des membres du CNRD, de la société civile, des guinéens de l'étranger et des partis politiques.

Le choix des membres de ce gouvernement, devrait obéir aux critères suivants :

Etre de nationalité guinéenne ;

Etre cadre intègre n'ayant jamais été mêlé dans des malversations de quelque nature que soit ;

Avoir des compétences avérées dans les domaines qui relèvent de son département ministériel ;

Etre d'une moralité irréprochable ;

Connaitre très bien la

Guinée, son histoire, sa culture, ses traditions, ses coutumes, sa sociologie etc...

L'ONAG propose que ce gouvernement soit un gouvernement modèle qui servira de référence pour tous les gouvernements qui viendront après la transition.

Pour cela, il sera essentiel que les différents Ministres sous la direction du Premier Ministre et de son excellence, le Président du CNRD, Président de la République, Chef de l'Etat, soient très rigoureux et exigeants en termes de :

- Transparence dans la gestion de toutes les affaires administratives et financières du département qu'il dirige ;

- Choix des collaborateurs dans les différents postes de responsabilités de son département ;

- De définition des objectifs et des démarches à suivre pour

les atteindre ;

- De respect des lois et des

règlements en vigueur, dans toutes les procédures de traitement des différents dossiers dans son département ;

- De discipline et de ponctualité de l'ensemble du personnel de

son département ;

- De propriété, de fonctionnalité et de maintenance de tous les immeubles qui abritent son département, ainsi que les meubles et de toute la logistique.

LE CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION (CNT)

L'ONAG propose que le Conseil National de Transition (CNT) qui jouera d'office le rôle de parlement pendant la période de transition, soit composé de représentants :

De la société civile ;

Du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;

Des partis politiques ;

Des guinéens de l'étranger ;

Des confessions religieuses ;

Du monde de la culture ;

De la jeunesse.

Le rôle du Conseil National de Transition (CNT), sera non seulement de proposer et voter des textes des lois, mais aussi de rédiger une nouvelle constitution.

Une constitution qui soit :

- Fiable ;

- Démocratique ;

- Qui tienne compte de notre histoire, notre sociologie, de nos traditions, de nos coutumes et de nos valeurs culturelles ;

- Qui tienne compte de la globalisation du monde ;

- Qui ouvre la Guinée à la modernité ;

- Qui résiste aux épreuves

(Suite page 15)

Mémorandum

Fin des journées de concertations en Guinée : l'intégralité du contenu du mémorandum de l'ONAG

du temps ;

- Qui sécurise la Guinée et les guinéens, dans un monde devenu de plus en plus turbulent voir agressif.

LE COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT (CNRD)

Le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) en tant qu'acteur du changement du régime et initiateur de la nouvelle vision (Rassemblement pour le Développement), sous la direction de son Président, son excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République et Chef de l'Etat, doit être représenté dans toutes les instances de la transition.

B. LA GOUVERNANCE

Pendant la période de la transition, l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG) propose les axes suivants sur lesquels le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), devrait veiller :

La réforme profonde de l'administration guinéenne, afin qu'elle soit beaucoup plus efficace et complètement dépolitisée ;

La réforme profonde du système éducatif guinéen ;

La mise en place des institutions de la République ;

La réforme des forces de défense et de sécurité ;

La réforme de la justice ;

Les Etats généraux du système de santé ;

Les Etats généraux de l'habitat et de la construction ;

Renforcer la sécurité des personnes et des biens ;

Créer une commission vérité, justice et réconciliation ;

Eviter d'engager des grands chantiers sur financement du Budget National de Développement (BND) ;

Auditer tous les grands chantiers d'envergure nationale pour amorcer leur

continuation et leur achèvement ;

Encourager les investissements dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage ;

Encourager les échanges commerciaux entre la Guinée et les pays voisins.

C. DUREE DE LA TRANSITION

L'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG) estime qu'il ne faudrait pas confondre vitesse et précipitations.

Tenant compte des propositions contenues dans ce présent mémorandum, l'ONAG estime deux (2) ans pour leur mise en œuvre.

D. PROBLEMATIQUES DANS LE SECTEUR SPECIFIQUE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Aujourd'hui, nos villes se développent sans projet de planification et sans projet d'urbanisme.

On construit n'importe quoi et n'importe où !

Nos villes n'ont pas été dessinées, en effet !

Or, une ville doit être conçue, suivie et périodiquement adaptée en fonction du temps, des nouveaux besoins ou des nouveaux phénomènes.

Il n'y a que des lotissements qui se font et parfois, sinon il ne s'agit que des occupations anarchiques !

Cette réalité, a engendré la production des villes anarchiques à travers tous les pays dont le cas le plus illustratif est la ville de Conakry, notre capitale.

Le développement anarchique de notre capitale, a engendré l'insécurité, l'insalubrité, les embouteillages, la mauvaise répartition de peu d'équipements qui existent, la pollution, l'exode rural, la pauvreté, même la difficile et la mauvaise distribution de l'eau et de l'électricité sont imputables en grande partie au développement

anarchique de la ville.

Toujours à Conakry, cette anarchie a commencé à provoquer des inondations et si rien n'est fait, dans un avenir proche, des quartiers entiers risquent de disparaître purement et simplement !

Aujourd'hui, force est de constater que Conakry a fini d'absorber Dubréka et Coyah.

Dans un passé récent, ces deux villes étaient des villes sympathiques et satellites de la capitale Conakry.

Aujourd'hui, à la suite de cette absorption, Conakry s'étend sur plus de 50 KM !

A cette allure, c'est bientôt la ville de Forécariah qui sera absorbée pour transformer Conakry en une ville méga pole, s'il ne l'est pas déjà dans un pays de douze (12) millions d'habitants !!

Cette extension incontrôlée de notre capitale a entraîné des conséquences préjudiciables à tout développement durable.

Des zones industrielles se sont retrouvées au centre géographique de la ville près des zones d'habitations.

Un centre administratif qui se retrouve à l'extrémité d'une ville linéaire et horizontale de plus de 50 KM !

Une ville réellement sans corniche. Car, celle qui existait est complètement obstruée par des gigantesques immeubles érigés en bordure de mer, entraînant ainsi l'appropriation d'un bien naturel commun la mer, par un petit groupe de particuliers ! Ainsi, la majorité est privée de brise marine et de vue sur mer !!

Une ville sans équipements, ni projets modernes de transports publics (projet de métro ou autres ...)

Une ville quasiment sans espaces verts !

Des surfaces navigables disponibles qui auraient pu servir des transports urbains, même interurbains,

mais non exploitées ! Or, nous n'avons pas besoin des méga pôles, nous avons besoin des villes petites et moyennes qui soient modernes, durables et facilement administrables.

Il est essentiel avant de terminer, de citer quelques tares. Il s'agit entre autres :

Du Manque de planification de nos villes ;

De l'aggravation des problèmes domaniaux ;

De l'expropriation suivie de destruction des biens immobiliers et fonciers des populations sans tenir compte des lois de la République ;

Du refus ou la lenteur dans le traitement des permis de construire et des titres fonciers. Aujourd'hui, il faut un an ou trois ans pour disposer de son titre foncier ;

Un manque notoire d'Architectes dans les instances de décision du MVAT notamment dans les Directions Nationales (4), les Directions Regionales (9) ainsi que les Directions Communales et préfectorales ;

Manque de stratégie pour la valorisation du patrimoine bâti ;

Manque de lisibilité pour une politique nationale de promotion des logements sociaux ;

Le déclasserement progressif du patrimoine foncier et immobilier public au profit des dignitaires du pouvoir ;

De la précarisation des anciens quartiers sans aucune politique de rénovation, de restructuration ;

Du manque de suivi des travaux en BTP des investissements publics.

Pour remédier à ces tares, l'ONAG propose quelques pistes de

solutions :

Renforcer les compétences au niveau national, régional, communal et préfectoral. Il s'agit d'avoir pour chacune

de ces entités, des urbanistes, des architectes, des ingénieurs, des géomètres etc...

Définir et vulgariser une stratégie nationale pour l'aménagement du territoire en tenant compte des règles et des principes de la planification durable ;

Créer des bases de données (des plans cadastraux ainsi que les plans d'aménagements) au niveau National, régional, communal et préfectoral ;

Procéder à l'établissement des schémas directeurs de toutes les communes et les préfectures ainsi que les plans locaux des quartiers etc ;

Actualiser le schéma directeur de grand Conakry (études entre 1985/1989) ;

Faire de la planification participative « la boussole de toutes les politiques d'aménagement ».

A présent les questions :

Quel rôle pour les acteurs techniques que sont les Architectes, les Ingénieurs et les Géomètres dans cette nouvelle dynamique ?

Quel rôle pour les décideurs ?

Quel rôle pour les populations ?

C'est des questions essentielles auxquelles il faut apporter des réponses appropriées pour pouvoir assurer un meilleur avenir pour le secteur, afin d'obtenir des retombées bénéfiques pour les populations.

Conakry, le 27 septembre 2021

LE PRESIDENT DE L'ONAG

ARCHITECTE BOUBACAR BAH



GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINÉE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMÉRO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINÉE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMÉRO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable